

CANDIDATE AU LABEL
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



ILE DE
Ré



LE LABEL PAYS D'ART ET
D'HISTOIRE, UN PROJET
DE TERRITOIRE



Tout projet culturel a besoin de reconnaissance pour avancer. L'inscription des fortifications Vauban de Saint-Martin-de-Ré sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO a ainsi constitué en 2008 un événement fondateur pour l'ensemble du patrimoine rétais, en inaugurant une réflexion globale sur une politique patrimoniale appliquée à l'échelle du territoire insulaire. La candidature de l'île de Ré au label Pays d'art et d'histoire est le fruit de cette réflexion.

Loin de l'image artificielle et réductrice dans laquelle on a trop souvent enfermé l'île, il convient aujourd'hui de montrer que son dynamisme repose avant tout sur une richesse humaine et culturelle que l'on doit à toutes et tous, habitants permanents et secondaires. L'identité rétaise est une réalité, dont le label Pays d'art et d'histoire favorisera la visibilité, et donc l'appropriation.

L'île de Ré doit se penser au-delà de la seule période estivale. Territoire avant tout rural, l'île fait également face à des problématiques de logement, de transport, d'emploi qui conditionnent la qualité de la vie au quotidien, priorité aujourd'hui placée au cœur du Schéma de Cohérence Territoriale.

Plus qu'une simple distinction, la labellisation possède une vocation primordiale. Celle d'accompagner notre projet de développement pour le territoire rétais en engageant des actions décisives pour la qualité de notre cadre de vie : mettre en place des visites guidées, expositions, publications et cycles de conférences pour sensibiliser les habitants, les scolaires, les visiteurs, sans oublier les publics en situation de handicap ; offrir une programmation culturelle de qualité tout au long de l'année afin de favoriser la vie permanente ; actualiser l'inventaire général du patrimoine culturel pour approfondir la connaissance de nos patrimoines, qui vivent ici, autour de nous.

La Communauté de Communes de l'île de Ré voit dans le label Pays d'art et d'histoire un véritable levier pour le développement culturel, social et économique de son territoire. Elle mettra ainsi cette conviction et toute son énergie dans la mise en œuvre d'une politique patrimoniale d'excellence, adaptée à tous.

Le Président de la Communauté de Communes de l'île de Ré
Lionel QUILLET

PARTIE 3

Le label Pays d'art et d'histoire, un projet de territoire

1. La démarche de candidature, un projet fédérateur
2. Le projet du Pays d'art et d'histoire de l'île de Ré : vers une politique patrimoniale cohérente et concertée

07

25



CANDIDATE AU LABEL
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

ILE DE Ré

1.

LA DÉMARCHE
DE CANDIDATURE,
UN PROJET
FÉDÉRATEUR

1-1. UNE DÉMARCHE CONCERTÉE

1-2. LA SENSIBILISATION DES ÉLUS
ET DES PROFESSIONNELS

1-3. LA SENSIBILISATION
DES HABITANTS

1.1

UNE DÉMARCHE CONCERTÉE

LE GROUPE RÉFÉRENT

Objectif :

Le groupe référent a assuré le pilotage technique et l'animation de l'ensemble de la démarche, de décembre 2009 (date du lancement officiel de la candidature) à juin 2012 (date du Conseil National des Villes et Pays d'art et d'histoire).

Composition :

Elus

- **Lionel QUILLET**, Président de la Communauté de Communes, Maire de Loix
- **Patrice RAFFARIN**, Premier Vice-Président de la Communauté de Communes, Maire de Rivedoux-Plage
- **Patrice DECHELETTE**, Délégué au patrimoine de la Communauté de Communes, Maire de Saint-Martin-de-Ré

Techniciens

- **Florence DURAND**, Directrice générale des services, Communauté de Communes
- **Annie LEAUTE**, Directrice des affaires sociales et culturelles, Communauté de Communes
- **Maxence LANGLAIS-DEMIGNE**, Médiateur culturel, Communauté de Communes (jusqu'en septembre 2011)
- **Marie-Laure CIFUENTES**, Chargée de mission Pays d'art et d'histoire, Communauté de Communes (à partir d'avril 2011)

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Objectif :

Le Comité de pilotage avait pour mission de valider les grandes étapes de la candidature. En rassemblant les principaux acteurs concernés, intérieurs et extérieurs au territoire, il a permis de définir les grandes orientations de la candidature, la méthodologie de travail et de valider un certain nombre de décisions. L'intégration d'experts du territoire au sein de ce comité a en outre permis de garantir la qualité du propos scientifique du dossier de candidature.

Composition :

Elus

- **Lionel QUILLET**, Président de la Communauté de Communes, Maire de Loix
- **Patrice RAFFARIN**, Premier Vice-Président de la Communauté de Communes, Maire de Rivedoux-Plage
- **Patrice DECHELETTE**, Délégué au patrimoine de la Communauté de Communes, Maire de Saint-Martin-de-Ré

Techniciens

- **Florence DURAND**, Directrice générale des services, Communauté de Communes
- **Annie LEAUTE**, Directrice des affaires sociales et culturelles, Communauté de Communes

■ **Marie-Laure CIFUENTES**, Chargée de mission Pays d'art et d'histoire, Communauté de Communes (à partir d'avril 2011)

Partenaires institutionnels

■ **Anne-Marie BROCHARD**, Responsable du service de l'architecture, de la valorisation des patrimoines et des territoires, Direction régionale des affaires culturelles Poitou-Charentes

■ **Max BOISROBERT**, Chef du Service départemental de l'architecture et du patrimoine, SDAP 17

■ **Fabrice BONNIFAIT**, Chef du Service Régional de l'Inventaire, Conseil régional Poitou-Charentes

■ **Ameline DRAPEAU**, Chargée de mission Patrimoine, Conseil régional Poitou-Charentes

■ **Michel GALLICE**, Directeur du CAUE 17

■ **Françoise FORGET**, Architecte conseil, CAUE 17

Experts du territoire

■ **Jacques BOUCARD**, Président du Conseil de Développement, Historien

■ **Pierre BOT**, Président de l'association des Amis de l'Île de Ré, membre du Conseil de Développement

■ **Benoît POITEVIN**, Directeur de l'Ecomusée du Marais Salant

■ **Pierre LE GALL**, Professeur de biologie marine, Association Ré Nature Environnement

■ **Nicolas FAUCHERRE**, Professeur d'histoire de l'art à l'Université de Nantes, archéologue et historien spécialiste des fortifications

■ **Céline BARTHON**, Docteur de l'Université de La Rochelle, Maître de conférences à Angers, spécialiste de l'Île de Ré



Réunion des groupes de travail

LA COMMISSION PATRIMOINE

Objectif :

Portée par les élus, la candidature de l'île de Ré au label Pays d'art et d'histoire a fait l'objet de nombreuses réunions d'information et de validation en présence des élus. La Commission Patrimoine rassemble des représentants de chacune des dix communes de l'île et permet ainsi à chacun de donner son avis sur les orientations proposées et, à terme, d'inscrire la démarche dans une réelle logique intercommunale.

Au cours de la démarche de candidature, la Commission Patrimoine s'est réunie sept fois :

- **27 janvier 2009** : présentation du label
- **7 juillet 2009** : présentation du résultat des premiers échanges avec la DRAC et l'ANVPAH
- **20 octobre 2009** : validation du lancement de la démarche Pays d'art et d'histoire, réflexion autour d'une méthodologie de travail, rencontre et échanges avec l'historien Nicolas Faucherre
- **11 mai 2010** : présentation d'une méthodologie de travail
- **7 février 2011** : recrutement d'un chargé de mission
- **28 juin 2011** : présentation de la chargée de mission, présentation et validation du calendrier et du plan détaillé du dossier de candidature
- **30 janvier 2012** : présentation et validation du projet patrimonial

Composition :

Elus

- **Patrice DECHELETTE**, Maire, Saint-Martin-de-Ré
- **Patrice RAFFARIN**, Maire, Rivedoux-Plage
- **Jean-Pierre NEVEUR**, Délégué suppléant, Ars-en-Ré
- **Gérard JUIN**, Délégué suppléant, Le Bois-Plage-en-Ré
- **Michèle DROUIN**, Déléguée suppléante, La Flotte
- **Guy COCHIN**, Délégué suppléant, Loix
- **Anne DENIEL**, Déléguée communautaire, Les Portes-en-Ré
- **Maurice FRANCOIS**, Délégué suppléant, Saint-Clément-des-Baleines
- **Alain CLEMENT**, Délégué suppléant, La Couarde-sur-Mer
- **Pascale HERBRETEAU**, Déléguée suppléante, Sainte-Marie-de-Ré

Techniciens

- **Florence DURAND**, Directrice générale des services, Communauté de Communes
- **Annie LEAUTE**, Directrice des affaires sociales et culturelles, Communauté de Communes
- **Marie-Laure CIFUENTES**, Chargée de mission Pays d'art et d'histoire, Communauté de Communes (à partir d'avril 2011)

LES GROUPES DE TRAVAIL

Objectif :

Dès le début de la démarche, il est apparu nécessaire au groupe référent d'associer l'ensemble des acteurs concernés par les domaines d'intervention du label à la réflexion sur le projet patrimonial. Ecouter les professionnels du patrimoine et du tourisme, les associations, les partenaires institutionnels et les élus du territoire a en effet permis d'identifier les besoins et les attentes de chacun et d'établir un programme d'actions en adéquation avec les problématiques identifiées sur le territoire.

Ces groupes de travail se sont réunis au cours de trois demi-journées sur les thématiques suivantes :

- 14 octobre 2011 : COMMUNICATION et PUBLICATIONS
- 9 novembre 2011 : RECHERCHE et FORMATION
- 25 novembre 2011 : VALORISATION et MEDIATION

Ils ont permis de déterminer le positionnement du futur Pays d'art et d'histoire dans le tissu culturel et patrimonial rétais, et d'identifier les actions dans ces domaines capables de répondre aux besoins du territoire.

Composition :

- Elus de la Commission Patrimoine
- Partenaires institutionnels (Drac, Conseil régional, CAUE 17)
- Conseil de Développement

- Responsables des structures patrimoniales du territoire
- Représentants des principales associations patrimoniales et touristiques
- Techniciens de la Communauté de Communes (patrimoine, culture, tourisme, urbanisme)
- Experts du territoire (historiens, géographes, scientifiques)



Réunion des groupes de travail

LE COMITÉ DE RELECTURE ET DE VALIDATION

Objectif :

Au fur et à mesure de l'avancée de la rédaction du dossier de candidature, les textes ont été adressés à un comité de relecture de manière régulière. Ce travail a permis de garantir la qualité du propos scientifique du dossier et d'effectuer les corrections et modifications nécessaires.

Composition :

Elus

- **Lionel QUILLET**, Président de la Communauté de Communes, Maire de Loix
- **Patrice RAFFARIN**, Premier Vice-Président de la Communauté de Communes, Maire de Rivedoux-Plage
- **Patrice DECHELETTE**, Délégué au patrimoine de la Communauté de Communes, Maire de Saint-Martin-de-Ré

Techniciens

- **Florence DURAND**, Directrice générale des services, Communauté de Communes
- **Annie LEAUTE**, Directrice des affaires sociales et culturelles, Communauté de Communes

Partenaires institutionnels

- **Anne-Marie BROCHARD**, Responsable du service de l'architecture, de la valorisation des patrimoines et des territoires, Direction régionale des affaires culturelles Poitou-Charentes

Experts du territoire

- **Jacques BOUCARD**, Président du Conseil de Développement, Historien
- **Nicolas FAUCHERRE**, Professeur d'histoire de l'art à l'Université de Nantes, archéologue et historien spécialiste des fortifications

- **Céline BARTHON**, Docteur de l'Université de La Rochelle, Maître de conférences à Angers, spécialiste de l'Île de Ré

Associations

- **Pierre BOT**, Président de l'association des Amis de l'Île de Ré, membre du Conseil de Développement

LE RÉSEAU RÉGIONAL ET NATIONAL

Tout au long de la démarche de candidature, l'expérience du réseau régional des Villes et Pays d'art et d'histoire de la région Poitou-Charentes a très largement bénéficié à la Communauté de Communes de l'Île de Ré pour l'élaboration de son dossier. Les échanges réguliers avec les dix territoires labellisés et les deux autres territoires candidats ont permis d'alimenter la réflexion du groupe référent de l'Île de Ré sur sa méthodologie de travail, le contenu et les orientations de son projet patrimonial, ainsi que l'élaboration de son CIAP.

Les rencontres régionales régulièrement organisées par la Drac Poitou-Charentes ont été l'occasion de nombreux échanges d'expériences avec les animateurs de l'architecture et du patrimoine qui animent et constituent un réseau particulièrement dynamique. Une journée de rencontres organisée le 1^{er} juillet 2011 au sein du Pays d'art et d'histoire du Montmorillonnais, rassemblant élus et animateurs, a en outre permis aux techniciens et élus de l'Île de Ré de présenter leur candidature à l'ensemble du réseau régional et de rencontrer leurs homologues picto-charentais.

Adhérent de l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés, le territoire insulaire a également pu profiter des journées de rencontre et de formation nationales organisées par cette dernière.

Ces nombreux liens ont permis aux acteurs du territoire rétais de prendre conscience qu'au-delà de son intérêt pour le développement local, le label Pays d'art et d'histoire permet d'inscrire l'île dans un réseau régional et national de territoires d'excellence.



Les territoires labellisés en Poitou-Charentes



Dune, Sainte-Marie-de-Ré



1.2

LA SENSIBILISATION DES ÉLUS ET DES PROFESSIONNELS

RENCONTRES INDIVIDUELLES

Le médiateur culturel de l'Île de Ré, dans un premier temps, puis la chargée de mission Pays d'art et d'histoire ont fourni un important travail d'information à destination des acteurs concernés par le projet de labellisation. Des rencontres individuelles avec les musées et les sites d'interprétation thématiques du territoire, les associations patrimoniales et culturelles, les offices de tourisme et les élus en charge du patrimoine ont ainsi permis de leur présenter le label, ses tenants et ses aboutissants, mais surtout d'écouter leurs besoins et leurs attentes dans le domaine de la gestion et de la valorisation du patrimoine.

RENCONTRE DU 9 NOVEMBRE 2010

Une journée de travail réunissant élus, partenaires institutionnels, techniciens et professionnels a été organisée le mardi 9 novembre 2010.

Les représentants de la Direction régionale des affaires culturelles et de l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire ont présenté le label aux participants. Les objectifs de la candidature ont été largement développés : la protection et la mise en valeur du patrimoine, la fédération des acteurs du territoire autour d'un projet patrimonial commun, la réappropriation et la reconquête d'une identité territoriale à travers son patrimoine.

Une réunion technique a ensuite rassemblé les représentants des services de l'Etat (Direction régionale des affaires culturelles, Service départemental de l'architecture et du patrimoine), les techniciens de la Communauté de Communes,

les responsables des pôles patrimoniaux et les représentants du Conseil de Développement autour d'un échange sur la méthodologie à mettre en œuvre pour constituer le dossier de candidature nécessaire à l'obtention du label. Les discussions se sont poursuivies autour des éléments constitutifs du patrimoine rétais (patrimoine architectural et bâti, patrimoine naturel et paysager, patrimoine vernaculaire).

Cette journée de rencontre, qui a réuni plus de soixante participants, a marqué le lancement concret de la démarche de candidature sur l'Île de Ré.

RENCONTRE AU SEIN DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DE L'ANGOUMOIS

Le mercredi 28 septembre 2011 a été marqué par un nouveau temps fort dans la démarche de candidature de l'Île de Ré au label Pays d'art et d'histoire. Une délégation d'une quinzaine de participants (composée d'élus, de professionnels du patrimoine et de représentants d'associations), a été accueillie en Pays d'art et d'histoire de l'Angoumois par l'animatrice de l'architecture et du patrimoine et l'élu référent en charge du label. Labellisé depuis plus de vingt ans, le Pays d'art et d'histoire de l'Angoumois constituait l'un des exemples de réussite les plus probants pour convaincre élus et professionnels rétais. Cette journée leur a permis d'observer les actions concrètes mises en place dans le cadre du label et les effets positifs de cet outil pour le développement économique et culturel d'un territoire. ■

Les élus et professionnels rétais lors de la rencontre organisée à Angoulême, septembre 2011



1.3

LA SENSIBILISATION DES HABITANTS

LA BROCHURE D'INFORMATION

Afin d'informer la population de sa démarche et de permettre aux habitants de s'approprier le label, la Communauté de Communes de l'île de Ré a décidé de réaliser une brochure d'information principalement destinée à la population locale. Imprimé à 30 000 exemplaires, ce document a été distribué dans les 18 000 boîtes aux lettres de l'île. Les brochures restantes ont été diffusées auprès des communes, des structures culturelles et patrimoniales, des offices de tourisme, des bibliothèques et des différents partenaires du projet.

Lancé à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2011, cet outil de sensibilisation a largement été apprécié du public et a fait l'objet de nombreux retours positifs.

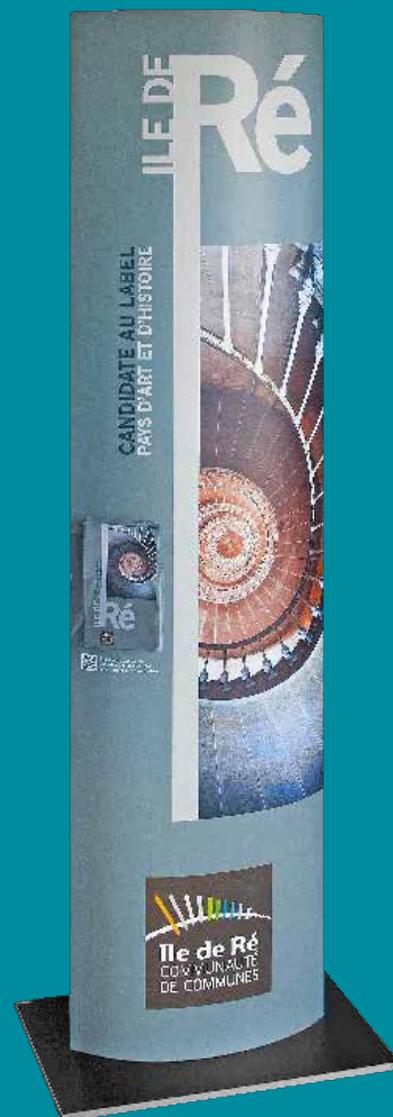
LES BORNES D'INFORMATION

Parallèlement à l'édition de la brochure, la Communauté de Communes s'est engagée dans la réalisation d'une douzaine de totems destinés à présenter et mettre en valeur le document édité. Ces bornes d'informations ont été disposées à la Communauté de Communes et dans chacune des dix communes de l'île, à l'accueil de la mairie, à la bibliothèque ou à l'office de tourisme, de manière à garantir à l'ensemble de la population insulaire un point d'information sur la démarche de candidature au label Pays d'art et d'histoire.

Les bornes, comme la brochure, ont été réalisées grâce au travail d'un photographe local, Yann Werdrefroy. Le reportage photographique commandé par la Communauté de Communes a également permis d'illustrer le dossier de candidature.



La brochure d'information



Les bornes d'information

LA PRESSE

Tout au long de la démarche, des contacts réguliers avec la presse ont permis d'informer régulièrement la population de l'avancée de la démarche de candidature. Le Phare de Ré, journal hebdomadaire local, Ré à la Hune, mensuel gratuit, et la radio locale Soleil de Ré, se sont faits l'écho de la démarche à travers des interviews, des reportages et des espaces publicitaires réguliers.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les élus communautaires ont souhaité faire du dossier de candidature au label Pays d'art et d'histoire un véritable outil de présentation et de valorisation de territoire. C'est pourquoi un travail important de recherche et de synthèse a été mis en œuvre pour proposer au lecteur un ouvrage complet sur l'histoire et l'évolution de l'île de Ré à travers les siècles, jusqu'aux projets d'avenir que représentent le SCoT et le futur Pays d'art et d'histoire. La réalisation d'un reportage photographique par Yann Werdefroy et le recours au Studio Lézard Graphique pour la conception et la mise en page du dossier ont permis de réaliser ce coffret de trois ouvrages qui, imprimé à 1000 exemplaires, sera offert aux élus et aux partenaires du projet. ■

The screenshot shows the website 'LE PHARE DE RÉ' with a navigation menu (Actual, Actualité, Conseils, Santé, Vieillesse, Annonces) and a search bar. The main article is titled 'Label Pays d'Art et d'Histoire : la communauté de communes studieuse'. It features a photograph of a group of people in a meeting room. The text describes the community's efforts to obtain the label, mentioning a meeting with the prefecture and the involvement of various stakeholders. The article is dated 'Article du 24/10/2019 à 15:49' and includes a 'Cliquez ici pour lire' link. The page also displays social media sharing options for Facebook, Twitter, and Email.



LES GRANDES ÉTAPES DE LA CANDIDATURE

2008

Inscription des fortifications Vauban de Saint-Martin-de-Ré sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

2009

Engagement d'une réflexion sur le label Pays d'art et d'histoire, premières rencontres avec la DRAC et l'ANVPAH

DÉC.
2009

Lancement officiel de la candidature par les élus communautaires (vote à l'unanimité)

9 NOV.
2010

Journée de rencontre avec les élus et les partenaires

AVRIL
2011

Recrutement d'une chargée de mission : début de la rédaction du dossier de candidature

1^{ER} JUIL.
2011

Rencontre régionale des VPAH en Pays Montmorillonnais : présentation de la candidature de l'Île de Ré devant les territoires labellisés et candidats

12 JUIL.
2011

Comité de pilotage : validation du plan détaillé du dossier de candidature



17-18
SEPT. 2011

Lancement de la brochure et des bornes d'information : "l'île de Ré, candidate au label Pays d'art et d'histoire"

28 SEPT.
2011

Journée de rencontre en Pays de l'Angoumois : présentation d'un territoire labellisé devant les élus et professionnels de l'île de Ré

OCT.-NOV.
2011

Réunions des groupes de travail pour l'élaboration du projet patrimonial du territoire

DÉC. 2011-
JANV. 2012

Réunions des groupes de travail sur le projet de CIAP

13 ET 14
MARS 2012

Présentation du territoire et du dossier de candidature aux services du ministère de la Culture et de la Communication

21 JUIN
2012

Présentation de la candidature devant le Conseil National des VPAH





CANDIDATE AU LABEL
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

L'ILE DE Ré

2.

**LE PROJET DU
PAYS D'ART ET
D'HISTOIRE DE
L'ILE DE RÉ : VERS
UNE POLITIQUE
PATRIMONIALE
COHÉRENTE ET
CONCERTÉE**

2-1. LE PLAN D'ACTIONS

**2-2. LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DE
L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE**

**2-3. LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE :
STATUT, ORGANISATION ET
POSITIONNEMENT**

2.1

LE PLAN D' ACTIONS

Axe n° 1 - Poursuivre les actions de recherche et approfondir la connaissance des patrimoines

- **Action 1** - Engager une mise à jour de l'inventaire général du patrimoine culturel
- **Action 2** - Restituer les données d'inventaire auprès du public et des professionnels
- **Action 3** - Constituer et mettre en ligne une bibliographie complète sur la documentation disponible sur les patrimoines rétais
- **Action 4** - Engager une politique d'étude permanente du territoire en lien avec des écoles et des universités

Axe n° 2 - Mettre en œuvre une politique de communication permettant d'identifier et faire connaître le label Pays d'art et d'histoire

- **Action 5** - Développer la visibilité et la lisibilité du Pays d'art et d'histoire sur Internet
- **Action 6** - Mettre en place une politique de publications de qualité
- **Action 7** - Elaborer le projet scientifique et culturel du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

Axe n° 3 - Sensibiliser les publics au patrimoine, à l'architecture, à l'environnement et au cadre de vie

- **Action 8** - Mettre en œuvre un programme de sensibilisation des habitants
- **Action 9** - Informer et former les professionnels
- **Action 10** - Initier le jeune public
- **Action 11** - Sensibiliser les publics aux projets d'urbanisme développés sur le territoire

Axe n° 4 - Développer des outils de valorisation et de médiation

- **Action 12** - Mettre en place une signalétique patrimoniale commune à l'échelle du territoire
- **Action 13** - Créer des outils de médiation adaptés à tous les publics

Axe n° 5 - Participer au développement de la vie culturelle du territoire tout au long de l'année

- **Action 14** - Participer aux grandes manifestations nationales sur l'architecture, le patrimoine et l'environnement
- **Action 15** - Favoriser le dialogue entre patrimoines et spectacle vivant

Axe n° 6 - Développer la mise en réseau des acteurs et les partenariats dans le cadre d'un projet fédérateur

- **Action 16** - Favoriser le rayonnement du label UNESCO et développer des partenariats à l'international
- **Action 17** - Inscire le Pays d'art et d'histoire de l'Ile de Ré dans les réseaux professionnels régionaux et nationaux
- **Action 18** - Renforcer et coordonner le réseau patrimonial local

POUR SUIVRE LES ACTIONS DE RECHERCHE ET APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DES PATRIMOINES

■ Action 1 - Engager une mise à jour de l'inventaire général du patrimoine culturel

Partenariat : Service Régional de l'Inventaire, Conseil Régional Poitou-Charentes

L'île de Ré a bénéficié d'une enquête sur l'ensemble de son territoire dans les années 1970, menée par les services de l'Inventaire du ministère de la Culture et de la Communication. 3 200 dossiers ont alors été constitués ainsi qu'un fonds photographique extrêmement riche et complet. L'enquête a également donné lieu à la publication de l'ouvrage de référence "Inventaire Topographique de l'île de Ré". Une première mise à jour partielle a permis l'édition d'un ouvrage dans la collection "Images du Patrimoine" en 1994. En 2004, les missions d'inventaire ont été transférées aux Conseils Régionaux et leurs Services Régionaux de l'Inventaire. L'ensemble des 3 200 dossiers concernant l'île de Ré ont depuis été numérisés et sont aujourd'hui disponibles en ligne sur le site du Service Régional de l'Inventaire.

L'engagement de l'île de Ré dans la démarche Pays d'art et d'histoire constitue aujourd'hui l'occasion de lancer une nouvelle enquête qui permettra de mettre à jour des données qui ont plus de quarante ans et de faire un état des lieux de l'état de conservation des éléments inventoriés à l'époque. Par ailleurs, la notion de patrimoine a beaucoup évolué lors des dernières décennies : intégration d'édifices des XIX^e et XX^e siècles, apparition de la notion de patrimoine scientifique, technique et industriel, du concept de patrimoine immatériel, etc. Il apparaît donc utile de compléter l'inventaire existant avec des éléments non-étudiés lors de la première enquête.

Les élus de l'île de Ré se sont engagés à effectuer une demande auprès du Conseil Régional pour la mise en œuvre d'une convention entre la Communauté de Communes (Service Architecture et Patrimoine) et le Service Régional de l'Inventaire, pour la mise à jour de l'inventaire général du patrimoine culturel de l'île de Ré (mission de 3 ans).

■ Action 2 - Restituer les données d'inventaire auprès du public et des professionnels

La restitution des données récoltées auprès du public sera une priorité. Les nouvelles données constitueront une **base de travail essentielle pour l'animateur de l'architecture et du patrimoine**. La connaissance exhaustive et pointue des patrimoines de son territoire constituera le fondement d'une véritable politique de transmission et de valorisation. L'animateur de l'architecture et du patrimoine, comme le chercheur en charge de l'enquête, auront pour mission d'organiser régulièrement des **restitutions publiques** tout au long de la durée de l'enquête : expositions, conférences, publications...

Par ailleurs, la réalisation de l'enquête pourra accompagner une mission de **géo-localisation des données**. Celles-ci seront intégrées au **Système d'Information Géographique (SIG)** de la Communauté de Communes et constitueront une source d'information précieuse, notamment pour l'élaboration des PLU et des AVAP de chacune des communes du territoire.

POUR SUIVRE LES ACTIONS DE RECHERCHE ET APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DES PATRIMOINES

■ Action 3 - Constituer et mettre en ligne une bibliographie complète sur la documentation disponible sur les patrimoines rétais

Partenariats : Archives départementales (La Rochelle), Service historique de la Défense (Rochefort), Médiathèque de la Rochelle, Médiathèque de Sainte-Marie-de-Ré, bibliothèques de l'île de Ré, Musée Ernest Cognacq

De nombreux ouvrages, documents d'archives, documents iconographiques, revues et autres articles relatifs au patrimoine de l'île de Ré sont conservés sur le territoire mais dispersés au sein de structures différentes.

Préalablement à la mise en œuvre d'un centre de documentation au sein du futur Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine de l'île de Ré, le Service de l'Architecture et du Patrimoine réalisera un **recensement des documents disponibles**. Une **base de données accessible en ligne** sur le site Internet du Pays d'art et d'histoire permettra ainsi aux chercheurs d'identifier les ouvrages et documents disponibles et de connaître les lieux de consultation possibles.

■ Action 4 - Engager une politique d'étude permanente du territoire en lien avec des écoles et des universités

Partenariats : Universités de La Rochelle et Poitiers, Ecole Polytech'Tours, Ecoles nationales supérieures de l'architecture et du paysage

Au-delà de la mise à jour de l'inventaire, des études complémentaires portant sur certaines thématiques ou édifices seront menées avec des étudiants stagiaires issus de formations spécialisées. Ce travail permettra d'approfondir la connaissance sur le territoire et pourra alimenter des outils et actions de médiation : publications, expositions, conférences.

Exemples de travaux de recherche envisagés :

- Etude de la batterie de Sablanceaux (écoles d'ingénieurs ou écoles d'architecture)
- Etude de la redoute de Sablanceaux (écoles d'ingénieurs ou écoles d'architecture)
- Identification et étude des blockhaus allemands de la Seconde Guerre mondiale (étudiants en histoire)
- Etude de la Tour de Karola (écoles d'ingénieurs ou écoles d'architecture)
- Etude de la structure paysagère de l'île (écoles de paysagistes)
- Etude des populations, des mœurs, de la vie insulaire (étudiants en ethnologie, ethnographie, sociologie)



METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION PERMETTANT D'IDENTIFIER ET FAIRE CONNAITRE LE LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

■ Action 5 - Développer la visibilité et la lisibilité des patrimoines rétais sur Internet

- Créer un **site Internet Pays d'art et d'histoire**, véritable portail de référence sur les patrimoines de l'île de Ré et vitrine du label.
- Participer à l'alimentation et à l'actualisation du **site Internet régional des Villes et Pays d'art et d'histoire en Poitou-Charentes et du site Internet national développé par le ministère de la Culture et de la Communication**.
- Développer des **liens vers les sites partenaires du Pays d'art et d'histoire** (musées et sites d'interprétations du territoire, DRAC, Service Régional de l'Inventaire, CAUE 17, ANVPAH, etc.).

■ Action 6 - Mettre en place une politique de publications de qualité

Le service du patrimoine s'engagera dans le **développement de publications de qualité** (plaquettes et ouvrages) dans le respect de la charte graphique définie par le ministère de la Culture et de la Communication dans le cahier des charges des territoires labellisés.

En outre, dans le cadre du partenariat établi avec le Service Régional de l'Inventaire, une **réédition de l'ouvrage de la collection "Images du Patrimoine" publié en 1994** sera envisagée. Cet ouvrage illustré propose une introduction historique et une présentation thématique des patrimoines rétais.

■ Action 7 - Elaborer le projet scientifique et culturel du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, lieu physique du Pays d'art et d'histoire, sera la **vitrine du label pour l'ensemble du territoire. L'animateur de l'architecture et du patrimoine aura pour mission de définir un projet scientifique et culturel pour le CIAP**. Celui-ci présentera le lieu d'accueil du nouvel équipement culturel, les thématiques qui y seront abordées, les outils de médiation qui seront mis en place et le fonctionnement de la structure (voir p. 47).

Ce travail essentiel sera placé au cœur des priorités de l'animateur de l'architecture et du patrimoine.





Porte des Campani, Saint-Martin-de-Ré

SENSIBILISER LES PUBLICS AU PATRIMOINE, À L'ARCHITECTURE, À L'ENVIRONNEMENT ET AU CADRE DE VIE

■ Action 8 - Mettre en œuvre un programme de sensibilisation des habitants

Dès le début de la démarche de candidature au label et tout au long du processus d'élaboration du projet patrimonial, les élus locaux ont souhaité mettre la population locale au cœur des préoccupations du Pays d'art et d'histoire. **La connaissance du patrimoine par les habitants du territoire a été identifiée comme primordiale afin de favoriser l'appropriation du lieu et du cadre de vie.** Afin de sensibiliser les habitants et les convaincre de l'intérêt et de la diversité de leur patrimoine local, un certain nombre d'actions seront mises en œuvre :

Des cycles annuels de conférences en lien avec des universitaires et des spécialistes du territoire

Exemples de thématiques :

- L'évolution de l'architecture militaire sur l'Île de Ré
- Le personnage de Vauban
- Le protestantisme sur l'Île de Ré du XVI^e siècle à aujourd'hui
- La franc-maçonnerie sur l'Île de Ré du XVIII^e siècle à aujourd'hui
- Une île ouverte sur le monde : les échanges culturels internationaux du Moyen-Âge à aujourd'hui
- La position stratégique de l'Île de Ré dans les conflits internationaux
- La vie insulaire : traditions et identité
- Les projets d'urbanisme et d'architecture...

Des "causeries" : les habitants seront invités à échanger autour d'une thématique ou d'une personnalité locale

Exemples de thématiques :

- Sel et sauniers
- L'ostréiculture sur l'Île de Ré
- Les écluses à poissons, expression d'un mode de vie insulaire

- La vigne et le vin sur l'Île de Ré
- La récolte du varech
- Phares et gardiens
- Costumes, traditions, patois rétais...

Des expositions temporaires et itinérantes abordant des thématiques d'intérêt local : savoir-faire, traditions, projets d'urbanisme et d'architecture

Exemples de thématiques :

- Les liens entre l'Île de Ré, La Rochelle et la Grande-Bretagne
- Rétais exilés (liens avec l'Europe du Nord et les Amériques)
- Les personnages historiques rétais
- Les sociétés savantes de l'Île de Ré
- La franc-maçonnerie sur l'Île de Ré
- Les projets d'urbanisme : SCoT, PLU, logements sociaux, équipements socio-culturels
- L'architecture contemporaine sur l'Île de Ré...

Des visites inédites présentant le territoire de manière insolite : visites thématiques, visites de chantiers, visites théâtralisées.

Exemples de thématiques :

- Les fortifications de l'Île de Ré du XVII^e au XX^e siècle
- Patrimoine caché, patrimoine révélé (monuments méconnus, fermés au public)
- Les moulins de l'Île de Ré
- Les puits de l'Île de Ré
- Amers, phares et balises de l'Île de Ré
- Architecture traditionnelle/architectures contemporaines...

■ Action 9 - Informer et former les professionnels

Si l'île de Ré obtient le label Pays d'art et d'histoire, elle s'inscrita dans un réseau national de territoires d'excellence et devra désormais répondre aux exigences du label. **Améliorer la qualité de l'accueil, de l'information et des prestations offertes sur le territoire** sera ainsi l'un des objectifs à atteindre. Pour cela, le Pays d'art et d'histoire veillera à la mise en œuvre d'une offre de formation à l'intention des professionnels en contact avec le public.

■ **Informers les professionnels en lien avec le public** : élus, personnels municipaux et intercommunaux, enseignants, commerçants, hôpitaux, maisons de retraites, hébergeurs, restaurateurs, chauffeurs de bus et de taxis... par le biais de **publications et d'interventions**.

■ **Informers les professionnels concernés par le patrimoine** : artisans d'art, entreprises du bâtiment, commerces de matériaux de construction par le biais de **publications et d'interventions**.

■ **Former les personnels d'accueil et les guides du territoire** : offices de tourisme et structures patrimoniales par le biais de **cycles de formation organisés localement par le service du Pays d'art et d'histoire, et via les sessions de formation continue organisées par la Drac Poitou-Charentes**.

SENSIBILISER LES PUBLICS AU PATRIMOINE, À L'ARCHITECTURE, À L'ENVIRONNEMENT ET AU CADRE DE VIE

■ Action 10 - Initier le jeune public

Sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à leur patrimoine fait partie des priorités instaurées par le label sur l'ensemble des territoires labellisés. Sur l'île de Ré, le public scolaire sera considéré comme prioritaire pour la mise en œuvre d'une politique d'éducation artistique autour du patrimoine.

■ **Développer des ateliers pour les scolaires rétais** de la maternelle au collège

Des visites sur le terrain et des ateliers en classe réalisés grâce à des malettes pédagogiques (voir action 13) seront organisés pour les écoles primaires, les grandes sections de maternelles et les classes de collège. Des ateliers d'éveil autour du patrimoine seront organisés avec les centres multi-accueil et le RAM (Relais Assistante Maternelle).

■ **Développer l'accueil de classes patrimoine et environnement pour les scolaires extérieurs**, de la maternelle à l'université

La Communauté de Communes souhaite engager une réflexion sur la création d'un lieu d'hébergement dédié à l'accueil de groupes dans le cadre de classes patrimoine et environnement.

■ **Développer des activités de découverte du patrimoine pour les jeunes hors-temps scolaire**

Des visites et ateliers seront organisés pendant les vacances scolaires et les mercredis, en lien avec les centres de loisirs du territoire.

■ **Dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts, un travail important sera mené avec les enseignants de l'île de Ré autour de l'architecture, du patrimoine et du paysage**. Dans un premier temps, les élèves pourront travailler sur le patrimoine militaire autour du personnage incontournable de Vauban. Par ailleurs, dans le cadre de la mise à jour de l'inventaire, un travail de comparaison entre les données des années 1970 et les données actuelles permettra aux élèves d'étudier l'évolution de l'architecture de leur île au cours des quarante dernières années. Enfin, un travail sur la géographie et les activités économiques de l'île sera l'occasion d'étudier les typologies de paysages présentes sur le territoire et de sensibiliser les enfants à sa fragilité environnementale.

■ Action 11 - Sensibiliser les publics aux projets d'urbanisme développés sur le territoire

Le Pays d'art et d'histoire aura pour mission **d'informer les habitants sur les différents projets d'urbanisme développés sur le territoire**. Il constituera un **interlocuteur privilégié des services d'urbanisme de la Communauté de Communes et des dix communes de l'île**. Les années à venir vont voir la mise en place de nouveaux PLU sur chacune des communes. Les trois ZPPAUP existantes seront prochainement transformées en AVAP et le SCoT préconise l'élaboration d'AVAP à l'ensemble des communes de l'île : autant de sujets qui feront l'objet d'animations organisées par le futur Pays d'art et d'histoire.

Le futur Service Architecture et Patrimoine de la Communauté de Communes développera des actions autour de la mise en œuvre du SCoT et de son suivi pendant les dix années de son application. Une première action sera organisée en 2012 (mai et juin) dans le cadre du Mois de l'architecture en Poitou-Charentes. De manière concomitante au lancement de l'enquête publique sur le SCoT, une exposition intitulée "Connaître le passé pour mieux planifier l'avenir" présentera au public les liens entre la démarche de candidature au label Pays d'art et d'histoire et le projet de SCoT. Pour accompagner et animer cette exposition, un travail sera mené avec l'ANPU (Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine) à travers une "opération divan" : les artistes interrogeront les habitants sur leur vision du territoire, analyseront les réponses et fourniront leurs résultats lors d'une conférence. Il s'agira là d'une première opération mêlant urbanisme et patrimoine, qui inaugurera le **rôle fondamental que tiendra le futur Pays d'art et d'histoire pour la connaissance et la diffusion des projets d'urbanisme auprès de la population rétaise**.





Dune, Sainte-Marie-de-Ré

DÉVELOPPER DES OUTILS DE VALORISATION ET DE MÉDIATION

■ Action 12 - Mettre en place une signalétique patrimoniale commune à l'échelle du territoire

Dès les premiers travaux de concertation menés dans le cadre de la candidature, la signalétique a été identifiée comme un manque réel sur le territoire rétais et une priorité à développer dans le cadre du projet patrimonial. **La mise en place d'une signalétique commune à l'ensemble de l'île permettra de mettre en avant les éléments patrimoniaux remarquables, d'orienter et de fournir des informations en plusieurs langues aux usagers.** En outre, la charte graphique commune déclinée sur tout le territoire constituera un moyen d'identifier le Pays d'art et d'histoire et d'inscrire le label dans l'esprit des visiteurs.

Le territoire sera progressivement équipé grâce à une programmation mise en place sur plusieurs années. Un comité scientifique piloté par l'animateur de l'architecture et du patrimoine aura pour mission de déterminer le contenu des panneaux signalétiques et de réfléchir aux aspects techniques du projet. Enfin, **le respect des mesures de protection environnementales sera au cœur des préoccupations de ce projet**, qui sera réalisé suivant les préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France.

■ Action 13 - Créer des outils de médiation adaptés à tous les publics

L'accès au patrimoine pour le plus grand nombre constitue un enjeu fondamental au sein de la politique patrimoniale développée par la Communauté de Communes dans le cadre du label. **La prise en compte des publics spécifiques sera donc une priorité**, notamment pour le développement d'outils de médiation adaptés aux personnes souffrant d'un handicap.

■ Des **mallettes pédagogiques** adaptées aux publics scolaires seront à la disposition des guides-conférenciers ainsi que des structures patrimoniales du territoire pour animer des ateliers dans les écoles du territoire.

■ Des **maquettes thématiques** présentant le territoire seront réalisées. Disposées au sein du CIAP et/ou au sein des lieux de médiation existants, elles offriront aux médiateurs un outil pertinent pour la présentation et la compréhension du territoire par les différents publics. Des maquettes tactiles seront privilégiées afin de répondre aux exigences imposées par **l'accueil des publics atteints d'un handicap visuel dans les meilleures conditions.**

■ L'accent sera mis sur les **outils numériques et multimédia** afin d'inscrire le territoire dans la modernité. La signalétique précédemment citée pourra intégrer des dispositifs de géolocalisation et d'applications smartphone renvoyant vers des contenus divers (textes, images, vidéos). Enfin, le CIAP étudiera les dispositifs existants en terme de réalité augmentée et de visites virtuelles, notamment afin de répondre à la problématique liée à **l'accès des personnes à mobilité réduite à certains édifices** (fortifications Vauban), à certaines parties de monuments (parties hautes des églises) ou aux espaces naturels (marais salants). Ces outils pourront également être mis à profit à l'occasion d'interventions de guides-conférenciers au sein de la **Maison Centrale de Saint-Martin-de-Ré.**

Ces actions prolongeront la dynamique initiée depuis de nombreuses années sur l'île de Ré dans le domaine de l'accessibilité des patrimoines aux publics spécifiques. Les actions menées par le Musée Ernest Cognacq et les sites d'interprétation thématiques, comme le travail de différents acteurs (mairie de Saint-Martin-de-Ré, La Maline, le Festival International du film de La Rochelle...) aux côtés des détenus de la Maison Centrale sont à ce titre remarquables (voir partie 2, page 18). Une attention particulière sera accordée aux publics en situation de handicap, notamment en lien avec l'association la Vague Bleue, qui travaille avec des publics en situation de handicap mental sur la commune de Saint-Martin-de-Ré.

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE LA VIE CULTURELLE DU TERRITOIRE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

■ Action 14 - Participer aux grandes manifestations nationales sur l'architecture, le patrimoine et l'environnement

Cette action permettra au territoire de s'inscrire dans les temps forts annuels consacrés à la valorisation du patrimoine et de l'architecture. Pour certaines de ces opérations, le Pays d'art et d'histoire aura vocation à **organiser des animations particulières** (Journées européennes du patrimoine, Mois de l'Architecture). Il aura aussi pour mission d'**informer les acteurs professionnels et associatifs ainsi que les propriétaires** concernés par chaque opération, et de les inciter à participer à ces manifestations grand public d'ampleur nationale. Il pourra également **coordonner la communication** autour de ces événements.

- Les Journées européennes du patrimoine (septembre)
- Les Rendez-vous aux jardins (fin mai/début juin)
- Les Journées du patrimoine de pays (mi-juin)
- Les Journées des métiers d'art (fin mars-début avril)
- Le Mois de l'architecture en Poitou-Charentes (mai)
- La Nuit des musées (mai)
- Les Portes du temps (juillet-août)
- La Fête de la Nature (mai)
- La Journée internationale des zones humides (février)

■ Action 15 - Favoriser le dialogue entre patrimoines et spectacle vivant

Partenariats : Centre National des Arts de la Rue de Niort, compagnies locales

Le Pays d'art et d'histoire aura pour mission de **poursuivre la politique de développement des arts de la rue** engagée par la Communauté de Communes depuis plusieurs années dans le cadre d'une confrontation positive et éclairante entre création contemporaine et patrimoine, architecture, paysage et cadre de vie.

- Les opérations de valorisation des patrimoines seront l'occasion de **travailler avec des compagnies artistiques sur la mise en valeur des monuments rétais**.
- L'organisation régulière de **visites théâtralisées** faisant intervenir des compagnies permettra de **développer le lien entre patrimoine et spectacle vivant**.





Vignes, Ars-en-Ré

DÉVELOPPER LA MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS ET LES PARTENARIATS DANS LE CADRE D'UN PROJET FÉDÉRATEUR

■ Action 16 - Favoriser le rayonnement du label UNESCO et développer des partenariats à l'international

L'inscription des fortifications de Saint-Martin-de-Ré sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO a constitué l'élément déclencheur pour le lancement de la candidature au label Pays d'art et d'histoire et la mise en œuvre d'une politique patrimoniale à l'échelle de l'ensemble de l'île. **Le label Pays d'art et d'histoire favorisera le rayonnement de la distinction accordée par l'UNESCO à l'échelle du territoire et au-delà de ses frontières.** Une attention particulière sera accordée aux actions permettant de **valoriser les fortifications de Saint-Martin-de-Ré et, plus largement, l'ensemble du patrimoine fortifié de l'île, depuis les réalisations antérieures à Vauban jusqu'à celles de la Seconde Guerre mondiale.**

- Engager une réflexion sur la création d'un **Centre d'interprétation des systèmes de défense développés sur l'île depuis le Moyen-Age jusqu'au XX^e siècle** (au sein du CIAP, sur le site de la batterie Karola ou sur celui de la batterie de Sablanceaux).
- Mettre en place une **signalétique** permettant d'identifier et d'expliquer les différents ouvrages défensifs répartis sur le territoire.
- Développer des **circuits de visite** permettant de comprendre la position géopolitique stratégique de l'île au cours de l'histoire.
- Mettre en œuvre des projets de **publications** sur la thématique du patrimoine fortifié de l'île de Ré.
- Accompagner la ville de Saint-Martin-de-Ré dans la mise en œuvre de son **plan de gestion**.

Le Pays d'art et d'histoire mènera une réflexion sur la mise en œuvre de **partenariats associant des pays étrangers**. Certains sujets spécifiquement présents sur l'île de Ré peuvent trouver écho dans d'autres régions d'Europe et du monde et s'enrichir d'expériences extérieures (protestantisme, architecture militaire, saliculture). A titre d'exemple, une route Atlantique du sel reliant la Grande Bretagne au Maroc, et intégrant l'Ecomusée du marais salant de l'île de Ré a été mise en place pour fédérer les acteurs européens des marais salants.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine pourra plus particulièrement s'appuyer sur des réseaux et partenariats existants :

- Programmes d'échanges universitaires internationaux de l'Université de La Rochelle
- Comités de jumelage de l'île de Ré : Philippsburg (Allemagne), Ile d'Orléans (Québec), Espérance (Australie), Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane)

■ Action 17 - Inscrire le Pays d'art et d'histoire de l'île de Ré dans les réseaux professionnels régionaux et nationaux

Le label Pays d'art et d'histoire permet de bénéficier de l'expérience de multiples réseaux tant au niveau régional que national. Le territoire entend participer activement aux rencontres et formations régulièrement organisées par ces différents réseaux afin d'échanger sur les thématiques liées au label Pays d'art et d'histoire (patrimoine, architecture, cadre de vie, aménagement du territoire, urbanisme...).

Les partenaires et réseaux régionaux et nationaux :

- Direction régionale des affaires culturelles de Poitou-Charentes
- Service départemental de l'architecture et du patrimoine 17
- Conseil Régional Poitou-Charentes (Service Régional de l'Inventaire)
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) 17
- Réseau régional et national des Villes et Pays d'art et d'histoire
- Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à Secteur Sauvegardé et Protégé
- Association du Réseau des sites majeurs de Vauban

Par ailleurs, une collaboration avec le Conservatoire du Littoral pourra être envisagée dans le cadre de la convention cadre signée en 2011 entre le ministère de la Culture et de la Communication (Direction générale des patrimoines) et le Conservatoire du Littoral en faveur de la valorisation et du développement culturel des espaces naturels et bâtis, propriétés du Conservatoire.

■ Action 18 - Renforcer et coordonner le réseau patrimonial local

L'île de Ré dispose d'un réseau dense de musées et sites d'interprétation thématiques. Chacune de ces structures aborde des thématiques différentes et complémentaires, qui permettent de traiter de nombreux aspects du patrimoine local (marais salants, écluses à poissons, estran, faune et flore, traditions, patrimoine maritime, beaux-arts, phares et balises...). Un travail de concertation entre ces acteurs a été initié depuis plusieurs années mais mérite d'être renforcé et amélioré.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine aura pour rôle de rassembler régulièrement les responsables de ces structures et de développer des projets communs :

- **Rationaliser et mutualiser les outils de communication** : en lien avec l'animateur de l'architecture et du patrimoine, les acteurs patrimoniaux du territoire engageront un travail sur la mise en œuvre d'outils de communication communs permettant, d'une part, de mutualiser les moyens techniques et financiers, et d'autre part d'améliorer la visibilité et la lisibilité de l'offre pour les visiteurs. Une opération pilote sera menée dès 2012 avec la réalisation d'une brochure commune à l'ensemble des acteurs de l'île de Ré pour la prochaine édition des Journées européennes du patrimoine.

- **Rationaliser et mutualiser les outils et actions de médiation** : le service du Pays d'art et d'histoire de l'île de Ré se positionnera comme une structure coordinatrice pour nombres d'outils et d'actions de médiation et de valorisation. A titre d'exemples, elle pourra mettre à la disposition des structures patrimoniales des maquettes pédagogiques, des maquettes tactiles ou des expositions temporaires qu'elle aura réalisées. Enfin, elle coordonnera un programme annuel de conférences réparties sur les différents lieux d'accueil du public du territoire.

DÉVELOPPER LA MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS ET LES PARTENARIATS DANS LE CADRE D'UN PROJET FÉDÉRATEUR

■ Rationaliser les moyens humains en centralisant le recrutement des étudiants stagiaires.

Les structures patrimoniales de l'île de Ré accueillent de manière régulière des étudiants stagiaires dont les travaux permettent d'apporter un éclairage particulier sur certaines thématiques liées au patrimoine rétais.

Deux problématiques ont été mises au jour concernant ces actions. D'une part, les associations gestionnaires de ces structures disposent de peu de moyens pour accueillir les étudiants dans de bonnes conditions financières et matérielles. D'autre part, un manque de coordination entre les différents travaux réalisés a été identifié, avec pour conséquence des données dispersées sur le territoire, peu ou non exploitées.

Le service en charge du label proposera aux associations de recruter des étudiants stagiaires qu'elle mettra à leur disposition pour travailler sur des thématiques préalablement définies.

Outre l'aide financière qu'elle représente, cette centralisation des recrutements permettra d'établir des **méthodologies de travail communes**, d'aboutir à des travaux plus cohérents et de **mutualiser les données et connaissances** issues des travaux de recherche menés par les étudiants.

■ Préparer la mise en œuvre d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine étoilé : cette configuration territoriale permet d'envisager la mise en place d'un CIAP étoilé composé d'un lieu central qui abritera le service du Pays d'art et d'histoire, ayant pour mission de renvoyer les visiteurs vers les différents centres d'interprétation thématiques du territoire. A terme, l'objectif est d'attribuer une réelle consistance au Pays d'art et d'histoire grâce à la **constitution d'un réseau local structuré et solide, fondé sur les équipements existants.**

Depuis 2008, la Communauté de Communes de l'île de Ré s'est engagée dans une politique de soutien aux associations

culturelles du territoire, via l'attribution de subventions (plus de 500 000 € attribués en 2012). Les élus communautaires ont souhaité que l'obtention du label Pays d'art et d'histoire s'accompagne désormais d'un élargissement de cette politique en faveur des équipements et associations spécialisés dans la mise en valeur du patrimoine.

A partir de l'année 2013, une ligne spécifique dans le budget de la Communauté de Communes sera consacrée à ces subventions. L'animateur de l'architecture et du patrimoine sera chargé d'établir les critères d'attribution de ces subventions en fonction de la politique patrimoniale définie, d'assurer le traitement et le suivi des demandes.



Estran, Ars-en-Ré



Les subventions culturelles attribuées en 2012 par la Communauté de Communes

Festivals	
Musicalis (guitare)	3 000 €
Festival en Ré (auteurs compo Ars)	6 000 €
L'Encre et la Pierre (salon du livre)	8 000 €
Coméd'Ille (festival théâtre Passe Portes)	8 000 €
ACIRR (festival arts de rue)	1 000 €
Jazz au phare	3 000 €
Actions de développement ponctuelles ou régulières	
Association des amis du Musée Ernest Cognacq	1 000 €
Harmonies et fanfares municipales	4 000 €
La Verdinière - Matériel scénique	30 000 €
Aide à la création	
Ilôt théâtre	3 000 €
Ka association (théâtre jardins)	1 000 €
Contempo Re Danse	4 000 €
Batterie fanfare Sainte-Marie-de-Ré (anniversaire)	1 500 €
Subventions versées dans le cadre d'une convention	
ARDC - La Maline	258 300 €
Ecole de musique	140 000 €
Ecole de musique (travaux)	550 €
La Verdinière (encadrement chantier bâtiment + matériel scénique)	47 300 €
Total Culture	519 650 €

2.2

LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (CIAP)

« Dans le cadre des conventions "Villes et Pays d'art et d'histoire" signées avec le ministère de la Culture et de la Communication, les collectivités territoriales s'engagent à créer un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine.

Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine est un équipement culturel de proximité ayant pour objectif la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine de la ville ou du pays concerné. Créé en articulation avec les autres équipements culturels de la collectivité territoriale, il contribue à compléter le maillage culturel du territoire. Lieu d'information et de pédagogie, le CIAP s'adresse en priorité aux habitants de la ville et de la région, mais également aux touristes, francophones ou non.

Le CIAP est un outil de médiation, qui doit renvoyer les visiteurs vers les territoires pour lesquels il donne des clés de lecture et vers les autres équipements culturels de la ville ou du pays intervenant dans les champs du patrimoine, de l'architecture et de l'urbanisme. »¹

Le Pays d'art et d'histoire de l'île de Ré : vers un CIAP étoilé

Dès les premières réflexions engagées sur le futur CIAP de l'île de Ré, la prise en compte de l'existant a été identifiée comme un facteur essentiel de la construction du projet. En effet, le territoire peut se prévaloir d'un réseau dense et complémentaire de structures municipales, associatives ou privées, consacrées à l'interprétation de certains aspects du patrimoine rétais.

Le positionnement du CIAP trouvera son ancrage dans le rôle fédérateur qui sera attribué au service du Pays d'art et d'histoire dès l'obtention du label. La collaboration accrue entre les acteurs, le développement de projets communs et la mise en place d'un fonctionnement en réseau entre les structures existantes trouveront leur aboutissement dans la réalisation d'un CIAP de pôles.

La Communauté de Communes créera un CIAP central, remplissant les missions d'information, d'exposition, de formation et de documentation qui incombent à l'ensemble des CIAP, qui orientera les visiteurs vers les pôles thématiques existants répartis sur le territoire.

Ce positionnement stratégique vise à atteindre plusieurs objectifs :

- Offrir au label Pays d'art et d'histoire une vitrine auprès des visiteurs,
- Éviter toute forme de concurrence entre le CIAP central et les centres d'interprétation thématiques,
- Structurer les équipements existants en un réseau complémentaire, solidaire et dynamique,
- Favoriser la fréquentation des sites existants et pérenniser les emplois.

¹ Définition du CIAP issue du Mode d'emploi édité par le ministre de la Culture et de la Communication.



L'apothicairerie, hôpital Saint-Honoré, aile Saint-Louis

Le site du CIAP : l'hôpital Saint-Honoré

En 1674, Louis XIV décide la création d'un hôpital à Saint-Martin-de-Ré pour répondre aux besoins liés à la présence d'une importante garnison militaire sur le territoire insulaire. Sur le site d'un ancien hôpital, les religieux de la Charité sont chargés de gérer et développer le nouvel hôpital Saint-Honoré. De taille très modeste au milieu du XVII^e siècle, les agrandissements successifs en font un vaste établissement hospitalier à la fin du XVIII^e siècle. Les différentes étapes de construction lui confèrent un aspect architectural hétéroclite mais particulièrement intéressant. L'hôpital devient successivement civil, militaire et à nouveau civil pour cesser son activité dans les années 1970 au profit d'un nouvel hôpital construit juste à côté.

Situé en plein cœur de Saint-Martin-de-Ré, l'hôpital Saint-Honoré, protégé au titre des monuments historiques, offre une **position idéale** pour la mise en œuvre du futur CIAP de l'île de Ré. Il occupe une **position centrale au sein du territoire**, plaçant les habitants des deux extrémités de l'île à égale distance du nouvel équipement culturel.

La richesse patrimoniale de la ville de Saint-Martin-de-Ré le placera dans un **écrin privilégié pour aborder des thématiques liées à l'architecture et au patrimoine** (à l'intérieur des remparts, entre les portes de Toiras et des Campani, proche de la place de la République, de l'église et du port).

Entièrement réhabilitée en 2008, l'aile Saint-Michel accueille actuellement les services de la Communauté de Communes sur plus de 600 m² répartis sur trois niveaux. Le personnel du Service

de l'Architecture et du Patrimoine installé au sein du CIAP sera donc situé **à proximité des autres services de la Communauté de Communes (urbanisme, environnement, services techniques)**, ce qui facilitera largement la collaboration entre les différents agents.

L'**aile nord-ouest** de l'hôpital édifée dans les années 1730 accueille aujourd'hui des logements de fonction. Entièrement restaurée au début des années 2000, cette partie de l'édifice fait le lien entre les ailes Saint-Michel et Saint-Louis de l'hôpital. **Des éléments architecturaux et de décor de grande qualité y ont été conservés**, notamment son escalier et des lambris du XVIII^e siècle. **Cet espace de 320 m² sur deux niveaux qui doit être libéré prochainement, sera acquis par la Communauté de Communes avec pour objectif d'y installer le futur CIAP.** Cette aile offre une position idéale pour l'accueil du public avec un accès depuis la cour intérieure de l'hôpital, véritable havre de paix au cœur de l'ensemble architectural.

Par ailleurs, l'aile Saint-Louis, propriété de la mairie de Saint-Martin-de-Ré, accueille l'apothicaire, ancienne pharmacie de l'hôpital, dont les lambris en noyer, les fauteuils et les vases à pharmacie sont classés au titre des monuments historiques. L'ouverture du CIAP dans les locaux adjacents permettrait d'envisager une ouverture régulière au public de ce magnifique ensemble, aujourd'hui fermé à la visite. A l'abandon depuis les années 1970, cette partie de l'édifice requiert des travaux de restauration et de mise aux normes électriques et d'accessibilité.

Le contenu du CIAP

■ **Un espace d'exposition temporaire** : le CIAP de l'île de Ré se dotera d'un espace d'exposition temporaire lui permettant d'accueillir des expositions d'envergure (voir thématiques proposées dans l'action 8 du plan d'action). Des expositions pourront également être organisées en extérieur dans la cour de l'hôpital.

■ **Un espace d'exposition permanente** : cet espace présentera un certain nombre de thématiques essentielles à la compréhension du territoire par le visiteur. Il privilégiera des outils multimédia interactifs et des maquettes, favorisant l'accès des personnes à mobilité réduite aux contenus.

Les thématiques de l'exposition permanente du CIAP permettront de fournir les clés de compréhension du territoire. Le CIAP aura par ailleurs pour vocation de diriger les visiteurs vers les sites d'interprétation existants, spécialistes dans leurs domaines respectifs.

Exemples de thématiques susceptibles d'être développées dans le CIAP :

- La vocation défensive de l'île de Ré du XVI^e au XX^e siècle
- Les relations internationales : l'île et le(s) continent(s)
- Insularité et identité : la mémoire d'une île, la force d'un territoire

■ **Un espace pédagogique** : une salle permettra d'accueillir au minimum une classe entière dans de bonnes conditions pour la réalisation d'ateliers pédagogiques.

■ **Une salle de conférence** : cet espace accueillera des conférences ouvertes au public. Il sera également un lieu de rencontre entre les élus et les habitants du territoire pour la présentation des projets d'urbanisme de chaque commune.

■ **Un espace de documentation** : un espace de consultation d'ouvrages et des postes informatiques seront à la disposition du public pour effectuer des recherches.

A travers ses expositions permanentes et temporaires, le CIAP croisera et confrontera des thématiques patrimoniales avec des sujets contemporains (spectacle vivant, art contemporain) dans un dialogue permanent et constructif entre patrimoine et création.

Une réflexion sera menée sur la mutualisation et/ou la juxtaposition du CIAP avec d'autres espaces relevant de la compétence de la Communauté de Communes (médiathèque, ludothèque, espace de rencontre pour la population), avec pour objectif de **faire du CIAP un véritable lieu de vie, de partage et de convivialité pour les visiteurs et les habitants du territoire.**



La cour de l'hôpital Saint-Honoré et l'aile Saint-Michel



L'ale nord-ouest de l'hôpital Saint-Honoré qui devrait accueillir le futur CIAP





CIAP central : Hôpital Saint-Honoré
Thématiques : systèmes de défense, relations internationales, insularité



ANCRE Maritime
Thématiques : écluses, estran, dune, faune, flore



Musée Ernest Cognacq
Collections : archéologie, art et traditions populaires, ethnographie, beaux-arts



Ecomusée du marais salant
Thématiques : marais et activité salicole



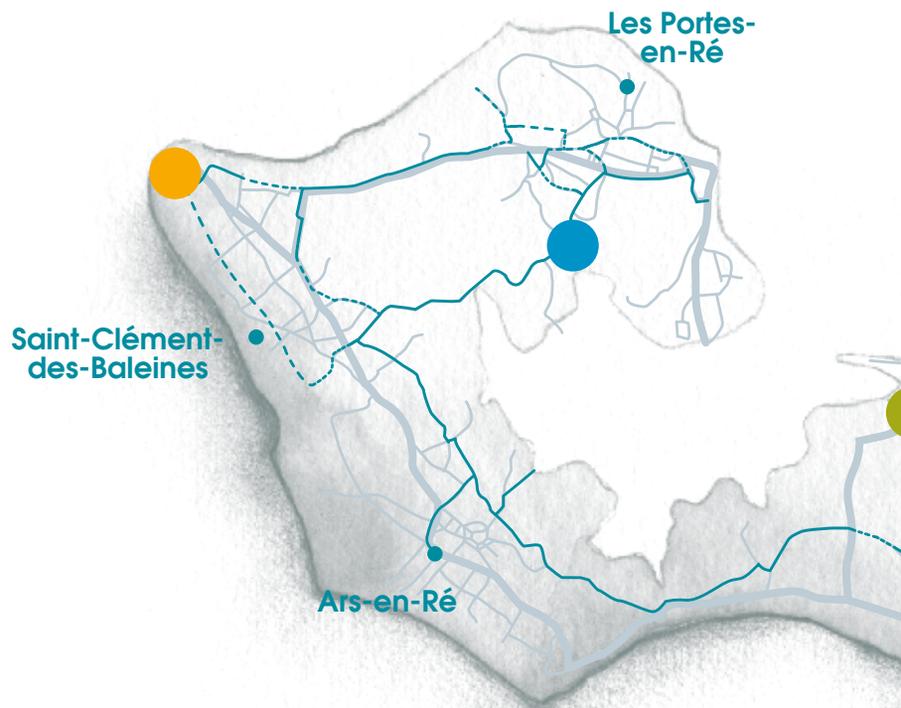
Maison du Platin
Thématiques : patrimoine maritime, estran, traditions populaires



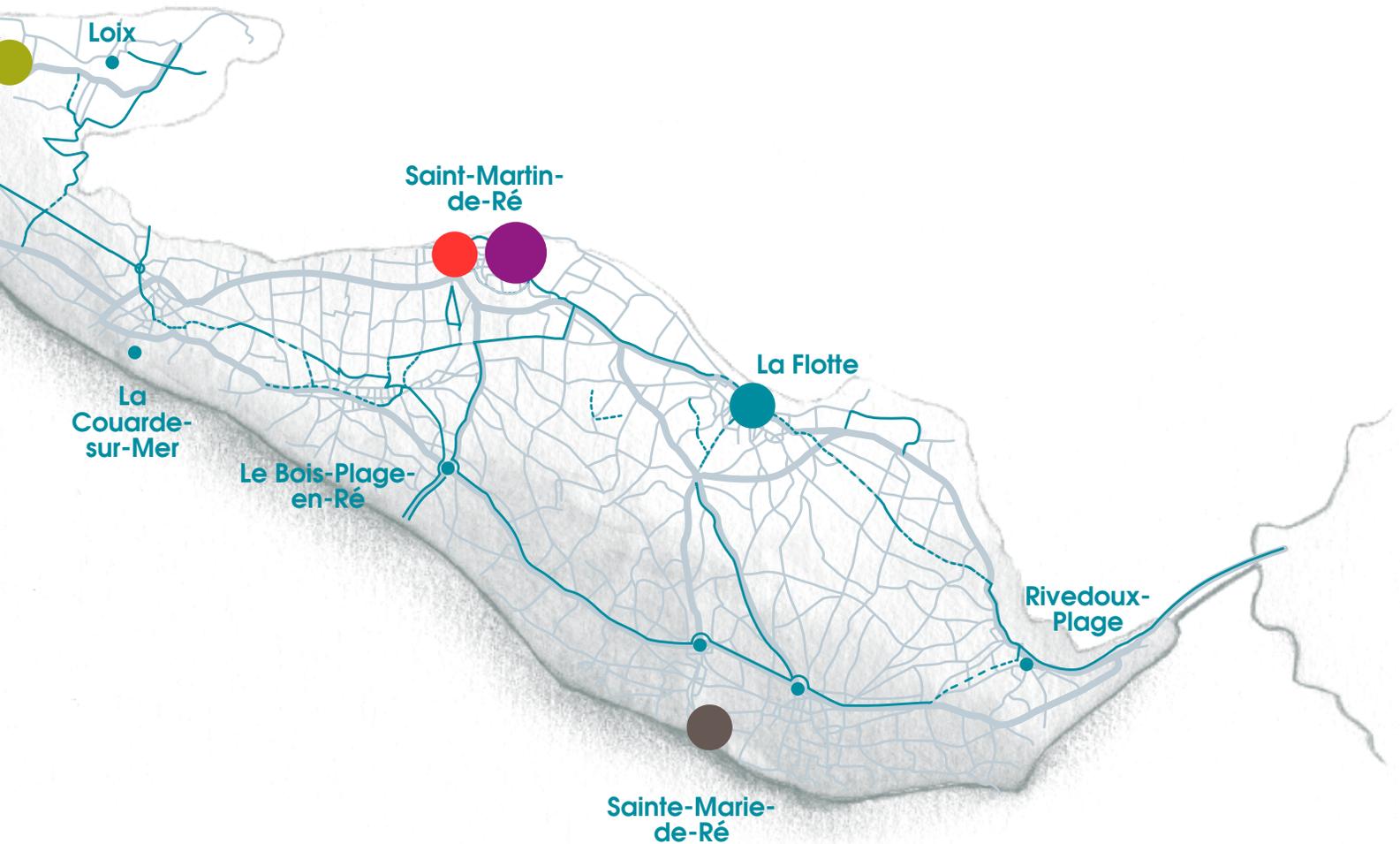
Maison du Fier
Thématiques : réserve naturelle, faune, flore



Musée du Phare
Thématiques : phares et balises



LE PROJET DE CIAP ÉTOILÉ



2.3

LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE : STATUT, ORGANISATION ET POSITIONNEMENT

Statut juridique et organisation administrative du Pays d'art et d'histoire

Depuis 2009 et l'engagement de la démarche de candidature, les techniciens de la Communauté de Communes ont porté et construit l'ensemble du projet au plus près des élus communautaires. Les actions de concertation menées dans le cadre de la candidature, comme les opérations de valorisation déjà mises en œuvre par la Communauté de Communes (Journées européennes du patrimoine, Mois de l'architecture en 2012) se sont imposées comme les prémices d'une politique patrimoniale intercommunale. La nécessité de conserver les missions liées à la mise en valeur du patrimoine et du cadre de vie au sein de la Communauté de Communes est rapidement apparue évidente pour les élus.

Le label Pays d'art et d'histoire sera donc porté et géré par un service de la Communauté de Communes. Celui-ci disposera d'un budget propre qui lui permettra de mettre en œuvre les actions déterminées dans la convention Pays d'art et d'histoire.

Le Service de l'Architecture du Patrimoine de la Communauté de Communes

L'ANIMATEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE, RESPONSABLE DU SERVICE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

Un service de l'Architecture et du Patrimoine sera créé au sein de la Communauté de Communes et dirigé par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, recruté sur concours le plus rapidement possible après l'obtention du label. Celui-ci sera placé sous l'autorité de la Directrice des affaires sociales et culturelles de la Communauté de Communes de l'Île de Ré.

Les missions de l'animateur de l'architecture et du patrimoine :

- Poursuivre la politique d'étude et de connaissance des patrimoines rétais (en lien avec un chercheur et des étudiants),

- Développer une politique de valorisation des patrimoines complémentaire à la mise en œuvre d'une politique des publics (en lien avec le responsable du service éducatif),
- Organiser la communication autour des actions du label,
- Organiser et coordonner des manifestations culturelles,
- Gérer les demandes de subventions liées au patrimoine,
- Développer un projet scientifique et culturel pour le CIAP,
- Animer le réseau local des structures patrimoniales,
- Développer des partenariats avec des organismes divers,
- Représenter le Pays d'art et d'histoire de l'Île de Ré auprès des instances régionales et nationales.

LE RESPONSABLE DU SERVICE ÉDUCATIF

Placé sous l'autorité de l'animateur de l'architecture et du patrimoine, ce titulaire du diplôme de guide-conférencier sera en charge de la politique éducative et pédagogique développée dans le cadre du label.

Les missions du responsable du service éducatif :

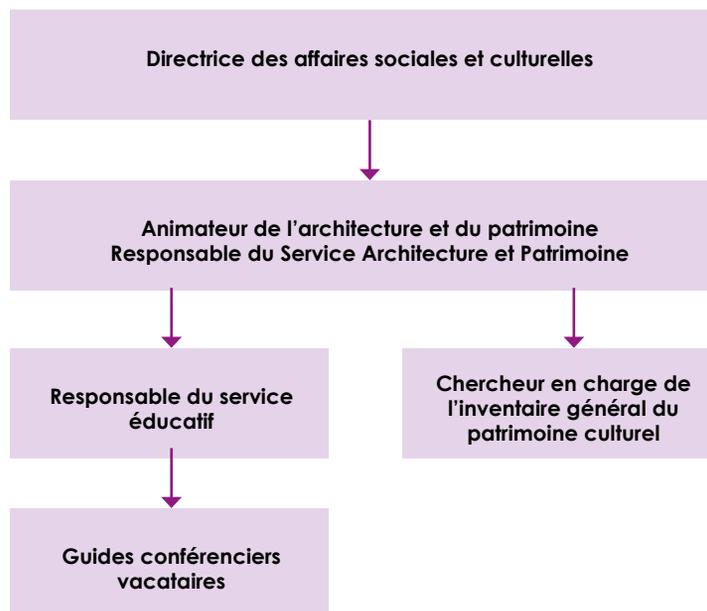
- Former, gérer et encadrer les guides-conférenciers,
- Elaborer un programme annuel de visites et de conférences grand public,
- Mettre en œuvre et animer des actions de sensibilisation des jeunes publics (classes patrimoine, ateliers hors temps scolaire...),
- Organiser et gérer les programmes de sensibilisation et de formation des professionnels,
- Elaborer des outils de médiation et de valorisation (mallettes pédagogiques).

LES GUIDES CONFÉRENCIERS VACATAIRES

Afin de répondre aux exigences du label, le Service de l'Architecture et du Patrimoine s'engage à employer des guides-conférenciers pour assurer les visites guidées, les ateliers et animations diverses.

Ceux-ci seront placés sous l'autorité directe du responsable du service éducatif.

Organigramme du futur Service de l'Architecture et du Patrimoine



BUDGET PRÉVISIONNEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

		DEPENSES			RECETTES			
		2013	2014	2015	2013	2014	2015	
Actions	Frais de personnel				DRAC			
1 à 18	Salaire animateur de l'architecture et du patrimoine	37 200	38 300	39 500	Salaire animateur	18 000	18 000	
8, 9, 10, 11, 13	Salaire responsable de l'action éducative	33 000	34 000	35 000	Subventions actions	20 000	20 000	
1, 2	Salaire chercheur inventaire	35 000	36 000	37 000	Conseil Régional			
3, 4, 18	Recrutement de stagiaires	8 100	10 800	10 800	Subvention chercheur	35 000	35 000	
8, 9, 10	Vacations guides-conférenciers	10 000	10 000	10 000	Subventions actions	?	?	
17	Frais de déplacements	1 000	1 500	1 500	Communauté de Communes	130 300	184 600	
	Actions PAH							
8, 9, 11	Conférences (intervenants)	3 000	4 000	5 000				
8, 9, 10, 11	Expositions (conception)	10 000	10 000	10 000				
	Manifestations							
14	Mois de l'architecture	6 000	7 000	8 000				
14, 15	Journées européennes du patrimoine	10 000	10 000	10 000				
14	Autres opérations	2 000	3 000	4 000				
	Outils médiation							
12	Signalétique	-	50 000	50 000				
13	Mallettes pédagogiques	5 000	5 000	5 000				
	Outils communication							
6	Publications (programmes communs, plaquettes thématiques, ouvrages...)	13 000	13 000	13 000				
5	Site Internet	10 000	-	-				
	Subventions aux acteurs associatifs patrimoniaux							
18	Subventions	20 000	25 000	30 000				
	TOTAL	203 300	257 600	268 800	TOTAL	203 300	257 600	
						268 800		

NB : Ce budget ne comprend pas les investissements liés au CIAP. Une ligne sur le budget d'investissement de la Communauté de Communes sera consacrée à l'achat de l'édifice d'accueil du CIAP, lorsque celui-ci sera libéré et mis en vente. Une étude de programmation sera ensuite réalisée pour l'aménagement du CIAP.

Dès le stade de la candidature au label, les élus communautaires ont décidé de dégager des moyens financiers importants pour mettre en place une démarche qualitative et efficace. Le recrutement d'une chargée de mission pour l'élaboration du

dossier de candidature, l'édition de documents d'information pour sensibiliser la population, et la réalisation d'une publication de qualité pour le document présenté au Conseil National des Villes et Pays d'art et d'histoire, témoignent de cet engagement.

ÉVOLUTION DU BUDGET PATRIMOINE DE 2010 À 2012

Objet	Réalisé 2010	Réalisé 2011	Budget Prévisionnel 2012
60623 - Alimentation	- €	225,00 €	500,00 €
6065 - Livres et documentation	- €	543,25 €	1 000,00 €
611 - Prestations de services extérieurs			
Défraiements experts PAH	- €	158,80 €	500,00 €
Photographe	- €	4 141,98 €	1 550,00 €
Transport (voyage d'étude élus)	- €	867,00 €	- €
Spectacle Journées européennes du patrimoine			15 000,00 €
Exposition Scot Mois de l'Architecture			5 000,00 €
Achat d'un lot d'archives			4 000,00 €
Achat d'affiches			300,00 €
611 - Sous total	- €	5 167,78 €	26 350,00 €
6231 - Annonces et insertions			
2 insertions		2 176,72 €	3 500,00 €
6231 - Sous total	- €	2 176,72 €	3 500,00 €
6237 - Publications			
Conception et impression dossier candidature			30 000,00 €
Conception et impression programme Journées européennes du patrimoine			6 000,00 €
Brochures label		4 345,07 €	
Biototem label		3 416,97 €	5 000,00 €
6237 - Sous total	- €	7 762,04 €	41 000,00 €
6238 - Divers relations publiques			
Habillage du pont suite à labellisation			20 000,00 €
6238 - Sous total			20 000,00 €
6281 - Adhésions et cotisations			
Réseau Vauban et ANVPAH	2 500,00 €	3 205,60 €	3 370,00 €
6281 - Sous total	2 500,00 €	3 205,60 €	3 370,00 €
6458 Cotisation aux organismes sociaux			
Agessa			152,00 €
6458 - Sous total			152,00 €
651 - Autres charges de gestion courante			
SACEM et taxes diverses		- €	2 000,00 €
651 - Sous total		- €	2 000,00 €
012 - Charges de personnel			
Chargé de mission PAH (9 mois en 2011 + direction)	- €	21 315,00 €	43 760 €
Frais de déplacements		236,20 €	400 €
Stagiaire		- €	2 500 €
012 - Sous total	- €	21 551,20 €	46 660 €
TOTAL GENERAL	2 500,00 €	40 631,59 €	144 532,00 €



Phare des Baleineaux



RÉDACTION

Dossier réalisé par Marie-Laure Cifuentes, chargée de mission Pays d'art et d'histoire, Communauté de Communes de l'Île de Ré.

REMERCIEMENTS

Aux élus et techniciens de la Communauté de Communes de l'Île de Ré,

Aux élus et techniciens des dix mairies de l'Île de Ré,

Aux élus de la Commission Patrimoine,

Au Conseil de Développement,

A la Direction régionale des affaires culturelles de Poitou-Charentes,

Aux nombreux partenaires et associations ayant participé aux Comités de pilotage et aux groupes de travail,

Aux responsables des structures patrimoniales de l'Île de Ré,

Aux historiens et scientifiques qui ont suivi et contribué à l'élaboration du dossier, notamment Jacques Boucard, Nicolas Faucherre, Céline Barthon et Guillaume Cudennec,

Au Musée Ernest Cognacq et à la ville de Saint-Martin-de-Ré pour sa participation à l'illustration du dossier de candidature,

A Vincent Ader, pour sa patience et ses relectures assidues,

A tous ceux, Rétais et non-Rétais, qui ont participé à ce projet.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Yann Werdefroy, Studio Lézard Graphique, Carine Bancel (photographies de l'Île de Ré), Communauté de Communes de l'Île de Ré (photographies de l'hôpital Saint-Honoré et des réunions de travail).

CONCEPTION ET MISE EN PAGE

Studio Lézard Graphique, Aytré.

IMPRESSION

Imprimerie Rochelaise - PEFC/10-31-1240



3 rue du Père Ignace - BP 101
17410 Saint-Martin-de-Ré
Tél. 05 46 09 00 97
Fax 05 46 09 01 86
accueil@cc-iledere.fr
www.cc-iledere.fr